

d'une action révulsive très prolongée : c'est la pommade d'Autenrieth qui contient 10 grammes d'émétique pour 30 grammes d'axonge. Au contact des téguments, l'émétique exerce une action très irritante, d'autant plus irritante qu'il est en milieu acide : de là l'emploi de l'axonge rance, acide. Cette action irritante détermine l'effraction des téguments, fait absorber l'émétique et donne lieu à des pustules semblables à celles de la variole, d'où le nom de Pockensalbe donné par les Allemands à la pommade stibiée (de *Pocken*, pustules varioliques, et *Salbe*, pommade). Ces pustules peuvent également se rencontrer dans l'intoxication par voie interne, ce qui est dû sans doute à l'élimination stibiée par la peau. Pour l'usage externe, on employait également autrefois le beurre d'antimoine, qui se composait de protochlorure d'antimoine. C'est un très bon caustique, à la fois par action chimique et par l'action nécrosante que tous les composés antimoniaux exercent sur les tissus.

Quelle est maintenant l'action émétique de l'antimoine ? Vous vous rappelez l'expérience de Magendie qui obtenait le vomissement par l'émétique chez des animaux dont l'estomac était remplacée par une vessie. Il y a quelque chose à observer, c'est que, dans cette expérience, le vomissement est tardif et exige de fortes doses. Ensuite, par voies veineuse, le vomissement est beaucoup plus tardif que par voie stomacale ; en outre, on trouve de l'émétique dans les vomissements déterminés par injection intra-veineuse.

On invoquait l'expérience de Magendie en faveur de l'origine nerveuse centrale des effets vomitifs obtenus par l'émétique. Les faits que je viens de vous signaler prouvent que l'émétique fait vomir d'abord par son action, nullement négligeable, sur les terminaisons gastriques du nerf pneumogastrique, que l'émétique ait été ingéré ou injecté dans la circulation. L'action sur les centres nauséeux du bulbe ne fait que s'ajouter à la précédente.

Il faut que vous sachiez que l'ingestion d'une forte dose en une seule fois peut ne pas amener de vomissements : c'est là un phénomène d'intoxication. Le centre nauséeux, au lieu d'être sollicité, est paralysé sous l'influence de cette forte dose. Aussi, dans un cas d'intoxication par l'émétique, n'allez pas ordonner un vomitif pour faire rendre le poison, ce vomitif n'agirait pas, le centre nauséeux, je vous le répète, étant paralysé.

Arrivons maintenant à l'intoxication elle-même par l'émétique. Quelle est d'abord la dose toxique ou mortelle d'émétique ? Il y a plusieurs cas de mort par ingestion en une seule fois de 10 centigrammes d'émétique. Si donc vous prescrivez une dose semblable, faites-la prendre en trois fois, en trois doses. Si la première est insuffisante pour produire l'effet voulu, la seconde suffira quelquefois, et il ne sera pas nécessaire de prendre la troisième, mais en tous cas, ne faites pas prendre en une seule fois la dose que je vous ai dite.

Dans quelles circonstances se produit l'intoxication par l'émétique ? Elle est assez souvent le fait d'une erreur d'administration ou de dose de la substance médicamenteuse. J'ajoute que dans l'industrie, il y a des circonstances où on se trouve en présence de l'emploi de grandes quantités d'antimoine, ce qui fait qu'on peut s'en procurer assez facilement dans ces cas.